



COMMUNIQUE DE PRESSE

CARMAT annonce une évolution de sa gouvernance

- **Nomination de M. Pierre Bastid en qualité de président du conseil d'administration en remplacement de M. Alexandre Conroy, démissionnaire pour raisons personnelles**
- **Démission de M. André Muller, administrateur indépendant, suite à sa nomination en tant que directeur général d'Idorsia**

Paris, le 25 juin 2024 – 7h00 (CEST)

CARMAT (FR0010907956, ALCAR, éligible PEA-PME), concepteur et développeur du cœur artificiel total le plus avancé au monde, visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire avancée (la « **Société** » ou « **CARMAT** »), annonce la nomination de M. Pierre Bastid, administrateur, en qualité du président du conseil de CARMAT, en remplacement de M. Alexandre Conroy, démissionnaire pour des raisons personnelles ; ainsi que la démission de M. André Muller, administrateur, suite à sa nomination en tant que Directeur général (CEO) de la société Idorsia.

Industriel et entrepreneur chevronné, M. Pierre Bastid connaît parfaitement CARMAT dont il est administrateur depuis 2018. Il est également l'un des principaux actionnaires de la Société via les entités LOHAS et Les Bastidons, qu'il contrôle, et qui détiennent ensemble 13,5% du capital de la Société. Depuis son entrée au capital de CARMAT dès 2016, M. Pierre Bastid a participé à chacune des augmentations de capital réalisées par la Société.

Suite à ces évolutions, le conseil d'administration de CARMAT, désormais présidé par M. Pierre Bastid, est composé de 10 membres dont 5 indépendants.

Pierre Bastid, président du conseil d'administration de CARMAT, commente : « *Je suis très heureux de prendre la présidence du conseil d'administration de CARMAT, dont le cœur artificiel Aeson® est absolument unique et recèle un potentiel immense. L'ensemble du conseil et moi-même sommes pleinement mobilisés aux côtés des équipes de CARMAT, et déterminés à poursuivre et à accélérer dans les prochains mois, le développement commercial de la Société. Nous sommes tous animés par un objectif commun : apporter une solution aux patients, toujours plus nombreux, souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire avancée.* »

Stéphane Piat, directeur général de CARMAT, conclut : « *Je souhaite remercier Alexandre Conroy d'avoir accompagné CARMAT durant une période particulièrement intense pour la Société, ainsi qu'André Muller de nous avoir fait bénéficier de son expérience et de ses conseils durant plus de 4 années. Je suis également ravi que Pierre Bastid, dont le soutien a été sans faille depuis 2016, prenne la présidence de CARMAT. Ses nombreuses réussites entrepreneuriales, son expertise industrielle et son engagement, vont être des atouts très précieux pour notre Société.* »

A propos de CARMAT

CARMAT est une société Medtech française qui conçoit, produit et commercialise le cœur artificiel Aeson®. La société ambitionne de faire d'Aeson® la première alternative à la transplantation cardiaque et apporter ainsi une solution thérapeutique aux patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire avancée, confrontés au manque notoire de greffons humains disponibles. Premier cœur artificiel physiologique au monde à être à la fois hautement hémocompatible, pulsatile et auto-régulé, Aeson® pourrait sauver chaque année des milliers de patients en attente d'une greffe cardiaque. Le dispositif offre aux patients qualité de vie et mobilité grâce au système d'alimentation externe ergonomique et portable, relié en permanence à la prothèse implantée. Aeson® est commercialement disponible dans l'indication de « pont à la transplantation » dans l'Union-Européenne et dans les autres pays qui reconnaissent le marquage CE. Aeson® est également actuellement évalué dans le cadre d'un essai clinique de faisabilité aux Etats-Unis. Fondée en 2008, CARMAT est implantée en région parisienne avec son siège social de Vélizy-Villacoublay et un site de production à Bois-d'Arcy. La société s'appuie sur les talents d'une équipe pluridisciplinaire d'environ 200 personnes hautement spécialisées. Elle est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (Mnémo : ALCAR / ISIN : FR0010907956).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.carmatsa.com et suivez nous sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/carmat).

CARMAT

Stéphane Piat
Directeur général

Pascale d'Arbonneau
Directrice administrative et
financière
Tél. : 01 39 45 64 50
contact@carmatsas.com

Alize RP

Relations presse

Caroline Carmagnol

Tél. : 06 64 18 99 59
carmat@alizerp.com



NewCap

Communication financière
et relations investisseurs

Dusan Oresansky
Jérémy Digel
Tél. : 01 44 71 94 92
carmat@newcap.eu

Libellé : **CARMAT**
ISIN : **FR0010907956**
Mnémorique : **ALCAR**

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions CARMAT dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la société relatives à ses objectifs et perspectives. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement de la production et des ventes de CARMAT, le rythme et les résultats des essais cliniques en cours ou prévus, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la société. Les objectifs de la société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude.

Les risques significatifs et spécifiques de la Société sont ceux décrits dans son document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.24-0374. L'attention des lecteurs est tout particulièrement attirée sur le fait que l'horizon de financement actuel de la Société est limité à mi-août 2024. L'attention des lecteurs et investisseurs est également attirée sur le fait que d'autres risques, inconnus ou qui ne sont pas considérés comme importants et spécifiques, peuvent ou pourraient exister.

Aeson® est un dispositif médical implantable actif commercialement disponible dans l'Union-Européenne et autres pays reconnaissant le marquage CE. Le cœur artificiel total Aeson® est destiné à remplacer les ventricules du cœur natif et est indiqué en tant que pont à la transplantation chez les patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale (classes Intermacs 1-4) qui ne peuvent pas bénéficier d'une thérapie médicale maximale ou d'un dispositif d'assistance ventriculaire gauche (LVAD) et qui sont susceptibles de bénéficier d'une transplantation cardiaque dans les 180 jours suivant l'implantation. La décision d'implantation et la procédure chirurgicale doivent être exécutées par des professionnels de santé formés par le fabricant. La documentation (manuel du clinicien, manuel du patient et livret d'alarmes) doit être lue attentivement pour connaître les caractéristiques d'Aeson® et les informations nécessaires à la sélection du patient et à une bonne utilisation (contre-indications, précautions, effets secondaires) d'Aeson®. Aux États-Unis, Aeson® est actuellement exclusivement disponible dans le cadre d'un essai clinique de faisabilité approuvé par la Food & Drug Administration (FDA).